FBC.396.77

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Copie

Bordeaux, le 16 Septembre 1920.

Monsieur (ancien Secrétaire du Ministre de l'Instruction Publique)

Vous n'avez certainement pas oublié notre conversation de dimanche dernier : Nous avons discuté les théories des variations des espèces animales, de Darwin et d'autres, et je me suis efforcé de citer surtout des faits que j'avais observés sur des échantillons de ma collection, parce que je les connaissais personnellement. Je vous ai raconté à ce sujet que, par des fouilles, pratiquées les unes sur le terrain, la plupart dans des collections d'amateurs, j'avais réuni un nombre immense d'ossements d'animaux quaternaires, en choisissant des échantillons qui représentent non seulement le type, mais toutes ses variations. J'ai ajouté que, ayant maintenant plus de 70 ans, je voudrais faire don de ma collection au Muséum de Bordeaux, la ville où j'habite depuis mon enfance et le centre de la région d'où proviennent en majeure partie mes échantillons ; mais que je me heurtais à cette impossibilité que ce Muséum n'a absolument pas de place, est archi-plein ; que deux de mes amis, qui habitent près de Bordeaux et ont réuni des collections très remarquables et très connues, de la même époque, voudraient aussi (l'un surtout) les donner à ce même Muséum, mais se heurtent à la même impossibilité. Enfin, j'ai conclu que ce n'est pas là un cas exceptionnel, mais, au contraire un fait général, c'est à dire que, faute de place dans les musées de Province, un très grand nombre de collections qui leur viendraient naturellement, sont dispersées et périssent à la mort de leurs possesseurs — et que c'est là une perte déplorable pour le développement scientifique et la richesse de la Nation — et que les Pouvoirs Publics devraient bien prendre des mesures pour faire cesser ce gaspillage, en assurant de la place dans les musées de Province, ce qui amènerait leur développement automatique. Vous m'avez engagé à vous écrire mes idées à ce sujet, pour les faire parvenir à qui de droit : c'est ce que je fais aussi brièvement que possible.

Les musées de province jouent, pour l'Histoire naturelle et pour l'Archéologie (deux sciences que j'entends viser spécialement), un rôle considérable et que seuls ils peuvent jouer : Les échantillons locaux ont

autrement

autrement plus d'intérêt dans un musée local que si on les expédie et conserve au loin. Ce que les visiteurs voient dans ces musées éveille et développe leur instruction et leur attention et les amène ainsi à signaler et à sauver les objets qu'ils rencontrent. Les personnes compétentes peuvent, grâce aux termes de comparaison de ces musées, pousser leurs études locales et générales sans la dépense d'argent et, pis encore, de temps qu'il leur faudrait faire si elles ne pouvaient travailler qu'à Paris. Nous ne sommes plus, j'espère, à cette époque si bien caractérisée par l'histoire du chameau que les ouvrages anglais et des Etats-Unis racontent en se moquant : « La question de « savoir ce que c'est qu'un chameau ayant été posée dans le monde « savant, un français, un anglais et un allemand cherchèrent à « la résoudre, chacun par les moyens habituels à son pays. Le « français n'hésita pas : il prit la diligence et partit pour Paris, pour « le Muséum du jardin des Plantes.... » N'avoir, en France, de Muséum sérieux que dans une seule ville, Paris, ce n'est évidemment pas assez, il en faut dans bien [illegible] manière que chaque région en ait un où le public puisse s'initier et où les savants, de valeurs diverses, puissent trouver les matériaux de comparaison nécessaires pour leurs études. Or, de l'enquête que je viens de faire auprès de savants s'occupant de ma partie, il résulte ceci : hors Paris, il n'y a en France de muséum sérieux qu'à Lyon. Il est juste de citer aussi Strasbourg, où le muséum, obtenu par fusion des collections de la Ville et de celles de l'Université, sous le régime allemand, est remarquable.(1)

Entre autres vices, nos musées de province ont celui de n'être

(1) Strassburg. Vereinigte zoologische Sammlungen der Universität und Stadt Strassburg. Mit dem zool. Institut der Univ. vereinigt, vorbehaltlich der Eigentumsrechte der Stadt. Nächst Berlin und Hamburg eine der grössten zoologischen Sammlungen Deutschlands. (Extrait du Minerva de 1912-1913 p. 1332).

Signifie que le musée zoologique de Strasbourg résulte de la fusion des collections de l'Université et de celles de la Ville, les droits de propriété de la Ville y étant d'ailleurs maintenus. Et que ce musée zoologique est un des plus considérables d'Allemagne, peu après ceux de Berlin et Hambourg.

n'être pas de province, comme on dit, mais de ville : c'est la ville, et non la région, qui les constitue, qui paye leur dépense et s'intéresse à eux. Il n'y a pas de musée à plus larges ressources, tel que les si merveilleux Provinzialmuseum (d'archéologie, surtout locale) de Trèves ou de Bonn. A Paris, au contraire, la ville est dispensée de tous frais et soucis ; elle n'a qu'à profiter ; l'Etat s'y charge de tout, y paye tout. Louis XIV a pu avoir de bonnes raisons de créer ce système, mais, depuis son règne, le pays a évolué et la Province s'est civilisée. Il serait simplement juste que l'Etat, dont les recettes sont constituées par les impôts de toute la France, ait des musées en province ou participe à la dépense d'un certain nombre de musées de province. Le seul rôle actuel de l'Etat français, en ce qui concerne les musées de province, est de faire payer un tant pour cent très élevé pour tout ce qu'ils acquièrent par don ou héritage. Si le don ou legs est fait à l'Etat, il n'y a pas à payer de droits. Vraiment, les musées de province devraient être assimilés à ceux de l'Etat. Je ne suis pas sûr qu'avec les nouvelles taxes fiscales, énormes et à deux étages superposés, le collectionneur n'ait pas intérêt à détruire sa collection, et cela d'autant plus qu'elle a plus de valeur, pour ne pas causer de frais fiscaux et d'ennuis à ses héritiers (et à lui même si sa femme meurt avant lui).

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Il importe donc de modifier la situation de nos musées de province. Il importe surtout et le plus d'urgence, d'augmenter la place dont ils peuvent disposer, faute de quoi leur développement est supprimé et le gaspillage d'objets intéressants continuera et augmentera. M. Cartailhac, l'éminent savant si au courant de ces questions, déclare que le nombre des collections privées intéressantes qui se perdent, est incroyable.

Veuillez ———

signé : Harlé.

Edouard Harlé, 36 rue Emile Fourcand, Bordeaux,
Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, en retraite ;
Membre de la Société géologique de France ;
Membre du Comité Consultatif du Muséum de Bordeaux.